

Un nouveau souffle pour le secteur culturel haïtien



Le Programme d'appui au renforcement de la culture et de l'art pour le développement économique et social d'Haïti (ARCADES) a été officiellement inauguré le 3 mars 2011 par l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Haïti, Madame Lut Fabert-Goossens, la Ministre de la Culture et de la Communication Madame Marie Laurence Jocelyn Lassègue, ainsi que la Chef du projet ARCADES recrutée à la suite d'un long processus de sélection au niveau international, Madame Barbara Prézeau-Stephenson. Photo: Alexandre Polack

Afin de contribuer à la promotion du secteur culturel haïtien, la délégation de l'Union Européenne (UE) en Haïti ainsi que le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) ont officiellement lancé en mars 2011 le programme d'appui au renforcement de la culture et

de l'art pour le développement économique et social d'Haïti (ARCADES) financé par l'Union Européenne à hauteur de 3,7 millions d'euros. Ce projet, ayant pour objectif principal de contribuer au développement

économique et social d'Haïti par le renforcement du secteur culturel à 4 composantes:

- Un appui à la politique sectorielle du Ministère de la Culture et de la Communication
- Un appui au perfectionnement du secteur avec l'organisation de formations continues pour les professionnels du secteur
- La mise en place d'un programme de soutien financier aux initiatives culturelles
- La création d'un centre culturel virtuel pour promouvoir la culture haïtienne en Haïti et dans le monde

Ce programme permettra de renforcer les capacités professionnelles, la créativité et l'image du secteur de la culture en Haïti.

Les Etats membres de l'UE restent au cœur des efforts de reconstruction du pays

Depuis le séisme du 12 janvier 2012, les Etats membres de l'UE ont renforcé leur appui au peuple haïtien en investissant activement dans plusieurs secteurs d'intervention.

L'Espagne se concentre notamment sur l'eau et l'épuration à Port-au-Prince et dans 6 autres villes de taille moyenne.

Ces efforts visent à améliorer la situation des 52% d'haïtiens qui selon des estimations n'ont toujours pas accès à l'eau potable et aux installations sanitaires. La coopération espagnole soutient également des programmes en matière de gouvernance, d'agriculture et d'éducation, ainsi que des programmes d'appui appui au ministère de

l'éducation nationale et de promotion du patrimoine culturel.

La France finance la reconstruction de l'hôpital universitaire de Port-au-Prince. Elle accorde par ailleurs une attention particulière à la reconstruction territoriale par la réhabilitation de bidonvilles à Port-au-Prince et l'appui à la réforme cadastrale. La coopération française s'engage aussi pour augmenter l'accès et améliorer la qualité de l'éducation. Pour soutenir la stabilité macroéconomique, la France fournit enfin des appuis budgétaires et met en œuvre des mesures d'allègement de la dette.

L'Allemagne finance la construction de l'usine hydro-électrique Péligré qui vise à améliorer les capacités de production énergétique d'Haïti qui constituent la base pour encourager le développement économique du pays. L'Allemagne soutient aussi des projets de reconstruction dans la ville de Léogâne l'une des plus affectées par le séisme du 12 janvier



L'Ambassadeur de l'Union Européenne (UE) en Haïti Madame Lut Fabert (au centre) et les Ambassadeurs des Etats membres de l'UE ayant une présence diplomatique permanente en Haïti (de gauche à droite) l'Ambassadeur d'Espagne Monsieur Hernandez Ruigomez, l'Ambassadeur de France Monsieur Didier Le Bret et l'Ambassadeur d'Allemagne Monsieur Hans Peter Voos, ont rencontré la Président élu Monsieur Michel Martelly en mai 2011 pour lui présenter l'action menée par l'Union Européenne en Haïti en partenariat avec la République d'Haïti. Photo: Alexandre Polack

Délégation de l'Union Européenne en République d'Haïti

4, Impasse Oriol, Morne Calvaire,
Pétion-Ville, Port-au-Prince, Haïti
Tél. : (509) 29 49 49 49
www.delhti.ec.europa.eu

Bulletin d'information Union Européenne-Haïti



L'Union européenne au cœur du soutien au processus électoral haïtien



L'Union européenne a permis l'observation des élections par la société civile haïtienne. Photo: Alexandre Polack

Présente dès le début du processus électoral aux côtés du peuple haïtien, l'Union Européenne s'est engagée non seulement en fournissant un support technique au gouvernement haïtien et en finançant les élections à hauteur de 5 millions d'euros, mais aussi en octroyant un montant de 500.000 euros pour appuyer la mission d'observation du deuxième tour par la mission conjointe OEA-CARICOM et soutenir les autorités électorales dans le règlement d'une grande partie des problèmes ayant entaché le premier tour des élections.

L'Union européenne a également permis l'observation des élections par la société

civile haïtienne à travers le financement des actions du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), du Conseil national d'observation électorale (CNO) et de ses partenaires.

L'Union Européenne a par ailleurs appuyé l'initiative du Club de Madrid, organisation formée de plus de 56 pays et de 79 anciens chefs d'état et de gouvernements, qui a également œuvré pour favoriser le déroulement pacifique des élections. A travers des réunions de travail avec le président René Préval, le premier ministre Jean Max Bellerive, les deux candidats présents au second tour Michel Martelly et Myrlande Manigat,

ainsi que des secteurs de l'opposition, de la société civile et de la communauté internationale, cet organisme, financé par l'UE, a pu contribuer à la stabilité et à la conclusion du processus électoral.

La stabilité politique représentant les conditions préalables à la reconstruction et la relance économique d'Haïti, l'Union européenne entend continuer à apporter son ferme soutien et à accompagner les nouvelles autorités ainsi que le peuple haïtien dans le processus continu de renforcement de la démocratisation du pays.

Avec l'élection démocratique d'un nouveau Chef d'état et d'un nouveau Parlement à la suite d'un lent et difficile processus électoral enclenché depuis novembre 2010, Haïti s'apprête à

inaugurer une nouvelle ère. Dans ce nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire du pays, l'Union Européenne se tient comme toujours prête à avancer aux côtés du peuple haïtien et de ses

autorités, en mobilisant toutes ses énergies et ses ressources dans la mise en œuvre de différents programmes stratégiques encourageant le développement et la reconstruction du pays

Pour un renforcement du Système Haïtien de Gestion des Risques et Désastres (PER-SGRD)



Le Programme européen de Renforcement du Système Haïtien de Gestion des Risques et Désastres (PER-SGRD), a été officiellement lancé par l'Ambassadeur Lut Fabert, Chef de la délégation de l'Union Européenne en Haïti et le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, Monsieur Paul Antoine Bien-Aimé lundi 28 mars 2011 à Port-au-Prince. Photo: Alexandre Polack

Renforcer la capacité de l'état haïtien dans la gestion des situations d'urgences générées par les catastrophes naturelles demeure capital. Dans cette optique, l'Union Européenne (UE) a contribué au renforcement des structures étatiques, particulièrement affaiblies après le séisme du 12 janvier 2011.

Le Programme européen de Renforcement du Système Haïtien de Gestion des Risques et Désastres (PER-SGRD) d'une valeur de 15 millions d'euros a ainsi été inauguré en mars 2011 en partenariat avec la République d'Haïti afin de renforcer le système de Réduction de Risques et Désastres (RRD). Ce programme est composé de 5 axes principaux :

1- Renforcement de la capacité de réponse locale de proximité afin de

- Pré-positionner sur l'ensemble du pays environ 300 conteneurs équipés de matériels d'intervention nécessaires afin de secourir la population en cas de catastrophes naturelles. (Dispositifs d'intervention de premiers secours),
- Former des équipes locales de protection civile à l'utilisation de ces matériels

- Former et renforcer la structure des équipes départementales, communales et locales, en développant leurs capacités opérationnelles

A cet effet, une équipe de 683 volontaires a déjà été formée aux techniques d'intervention d'urgence et à différentes techniques de sauvetage tel le sauvetage en milieu aquatique, le déblaiement et l'apport de premiers soins.

D'ici la fin de l'été 2011 plus de 2,000 volontaires auront été formés, permettant de couvrir 104 communes sélectionnées pour leur grande vulnérabilité. Ces volontaires seront les premiers à pouvoir utiliser leurs nouvelles compétences liées aux opérations de secours durant la saison cyclonique.

2- Renforcement de la capacité de gestion de crise du gouvernement, afin de

- Doter le gouvernement d'un centre opérationnel d'urgence (COU) permettant le recueil de données, l'analyse de la situation, la prise de décision par les autorités ainsi que la diffusion de l'information vers les opérationnels sur le terrain et vers les populations, directement et à travers les médias.
- Améliorer la planification des opérations

de secours du SGNRD en renforçant la Direction de la Protection Civile (DCP)

3- Amélioration de la capacité d'intervention de l'administration du SNGRD à tous les niveaux (national, départemental et local) à travers notamment la

- Formation d'une équipe pédagogique nationale pour la Direction de la Protection Civile.
- Formation de conseillers pour les opérations de secours dans les comités départementaux de la protection civile.
- Formation de 30 cadres de sapeurs-pompiers (formation générale, opérations spécialisées, gestion opérationnelle et commandement).

4- Appui technique au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales et au Ministère de la Justice à travers la

- Facilitation de la coordination entre la protection civile et les sapeurs pompiers, dépendant de deux ministères différents

- Renforcement de la DPC dans son rôle d'organe opérationnel central de la coordination interministérielle.

- Appui aux sapeurs-pompiers dans leur rôle d'acteurs de terrain.

- Accompagnement des 2 ministères dans la réalisation des objectifs du programme par une stratégie de communication interne et externe.

5- Communication, information et dispositif d'alerte, afin de

- Renforcer les capacités d'ensemble du gouvernement et de l'administration en matière de communication de crise.
- Approfondir la communication de crise concernant le centre opérationnel d'urgence.
- Communiquer sur les actions menées sur le terrain (conteneurs et formation des volontaires locaux).

Ce programme dans son ensemble, permettra de renforcer les dispositifs d'intervention de premiers secours au niveau local et de développer de plus grandes synergies entre les sapeurs-pompiers et la protection civile

L'UE renforce son soutien à la sécurité alimentaire



Le Président élu de la République d'Haïti Monsieur Michel Martelly et l'Ambassadeur de l'UE en Haïti Madame Lut Fabert visitent le projet de réalisation de lacs collinaires (lacs artificiels permettant l'irrigation des cultures agricoles et les activités de pisciculture) financé par l'Union européenne dans le Plateau Central le 7 mai 2011. Photo: Minustah

Dans le cadre de sa "Facilité Alimentaire", l'Union européenne finance deux projets majeurs en cours de mise en œuvre.

Un premier mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec un financement de €9.62 millions d'euros bénéficie à environ 300 000 ménages ruraux vivant dans les grands bassins versants de la province du Nord-est du pays. Les activités permettent la croissance et la diversification agricole, grâce à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et à la réduction de la vulnérabilité des habitants face aux catastrophes naturelles. A titre d'exemple le projet a réintroduit la culture ancienne de la patate douce à travers la plantation de 6 000 000 de boutures sur 300 hectares. Le projet a également permis de réintroduire de nouvelles cultures intensives telles que les horticoles semés sur plus de 100 hectares autour des bassins d'irrigations construits dans le cadre du le projet. Le projet a également permis la distribution d'intrants

agricoles dans l'Artibonite et permis à 70.000 ménages de bénéficier de la distribution de plus de 600 tonnes de semences et 60 000 outils.

Le deuxième projet financé avec l'Agence Française de Développement (AFD) dans le Plateau Central, le Centre et l'Ouest du pays pour un montant total de €8.8 millions d'euros bénéficie permet à plus de 5000 familles paysannes d'améliorer leur quotidien grâce aux travaux de réhabilitation des systèmes irrigués sur la côte, la valorisation des lacs collinaires dans le Plateau Central, l'amélioration de la productivité de la culture de la banane, le développement de la production maraîchère, fourragère et piscicole, ainsi que par la formation pratique donnée à 160 "entrepreneurs" ruraux développant des activités économiques de transformation agro-alimentaire.

La Route Nationale No.3 poursuit son chemin

Au niveau des infrastructures, l'Union Européenne (UE) a poursuivi les activités de construction de la route nationale RN3. En plus du tronçon Port-au-Prince / Mirebalais déjà achevé, et du tronçon Mirebalais / Hinche qui en est en cours

de finalisation, le tronçon Hinche / Cap Haïtien sera bientôt en chantier et prêt pour 2013. Les impacts de ces projets pourront se mesurer à travers la relance des économies locales le long de l'axe Port-au-Prince / Cap Haïtien, avec des

effets positifs sur la création d'emplois, l'augmentation du flux de transport de marchandises et l'amélioration des capacités productives grâce à un meilleur écoulement des produits.

Dans plusieurs communes du Nord traversées par cette route, des travaux de voiries, de réhabilitation de centrales d'adduction d'eau et de tribunaux de paix ont été effectués au niveau de Quartier Morin, de Limonade, de Terrier rouge, de Caracol et de Trou du Nord.

Par ailleurs, aux Gonaïves, l'extension du système d'adduction d'eau potable a permis de rectifier le lit de la rivière La Quinte, à l'origine de nombreuses inondations dans la région. Toujours dans cette même zone et à Bombardopolis, en partenariat avec la Croix Rouge Française et l'Organisation non gouvernementale (ONG) Action contre la Faim, des travaux d'assainissement du système de réhabilitation d'eau potable au niveau des kiosques, des sources de captage et des réservoirs d'eau ont été mis en œuvre, ainsi que des activités de drainage et de construction de latrines.

